

Séance publique du conseil communal du 23 mai 2024

Approbation de l'ordre du jour.

1. Approbation de l'organisation scolaire 2024/2025, du Plan d'Encadrement Périscolaire (PEP) 2024/2025 et du Plan de développement de l'Etablissement Scolaire (PDS) 2024-2027 ;
2. **HUIS CLOS :** Propositions de réaffectation de personnel enseignant pour 1 poste d'instituteur/trice du cycle 2-4 de l'enseignement fondamental de la commune de Redange/Attert ;
3. **HUIS CLOS :** Démission d'un employé communal ;
4. Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;
5. Lecture de l'état des restants pour l'année 2023 ;
6. Approbation de devis ;
7. Création d'un poste supplémentaire de salarié à tâche manuelle (anc. ouvrier communal) pour les besoins du service technique ;
8. Création de différents postes pour les besoins de la maison relais ;
9. Création d'une taxe relative à l'acquisition de plaquettes commémoratives pour le cimetière forestier ;
10. Introduction de tarifs pour l'organisation de la fête nationale ;
11. Allocation de divers subsides extraordinaires ;
12. Confirmation de règlements d'urgence pris par le collège échevinal ;

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Approbation de l'organisation scolaire 2024/2025, du Plan d'Encadrement Périscolaire (PEP) 2024/2025 et du Plan de développement de l'Etablissement Scolaire (PDS) 2024-2027

- Le conseil communal a provisoirement arrêté l'organisation de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2024/2025.

La répartition des classes se présente comme suit :

Localité Siège école	Titulaire	Année d'études	Nombre d'élèves
1^{er} cycle			
Redange	OESCH Diane	1 ^{er} cycle-précoce	14
Redange	Création de poste	1 ^{er} cycle-précoce	15
			29
Redange	AGOSTA Tina	1 ^{er} cycle	14
Redange	SCHROEDER Annette	1 ^{er} cycle	14
Redange	WAGNER Laura	1 ^{er} cycle	14
Redange	WIES Natascha	1 ^{er} cycle	14
	Sous-total		56
	Total 1^{er} cycle		85
2^e, 3 et 4^e cycles			
		2^e cycle	
Redange	SCHMITZ Conny	1	15
Redange	ARENDT Benoît	1	15
Redange	LOPES PAIVA Johny	2	16
Redange	GIANNINI Sabrina	2	16
		3^e cycle	
Redange	ANTONY Lydie	1	17
Redange	SCHILTZ Désirée	1	20
Redange	MERGEN Luc	2	16
Redange	HEIRENS Sandra	2	17
		4^e cycle	
Redange	SCHOETTER Anne	2	10

Redange	SCHMIT Raoul	2	13
Redange	SCHRANTZ Eric		14
Redange	MEYER Marie		11
	Total 2^e, 3^e et 4^e cycles		180
	Total 1^{ier}, 2^e, 3^e et 4^e cycles		265

- Approbation du Plan d'Encadrement Périscolaire 2024/2025, élaboré par le comité d'école conjointement avec la chargée de direction de la Maison Relais ;
- Approbation du plan de développement scolaire (PDS) 2024/2027 ;

HUIS CLOS : Propositions de réaffectation de personnel enseignant pour 1 poste d'instituteur/trice du cycle 2-4 de l'enseignement fondamental de la commune de Redange/Attert

Considérant le relevé des candidatures avec les priorités indiquées, le conseil communal propose à M. le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, la réaffectation de M. Nicolas de SANTIS pour le poste du cycle 2-4.

HUIS CLOS : Démission d'un employé communal

Il est accordé unanimement, démission honorable des fonctions à un employé communal de la Commune de Redange/Attert avec effet au 1^{er} février 2025 avec la faculté de faire valoir ses droits à la pension.

Approbation d'actes, de contrats et de conventions

- Approbation du 1^{er} avenant au contrat de services du 4 mars 2021 concernant l'utilisation de la herse étrille communale, conclu en date du 12 février 2024 avec l'entreprise PLETSCHET d'Ospern, représentée par Mme Monique PLETSCHET-THILL ;
- Approbation du contrat de bail conclu, suite à une adaptation de la législation relative au logement abordable, avec Mme Martine WIRTH, domiciliée à L-8545 Niederpallen, 2 rue L-8501 REDANGE/ATTERT B.P. 8 Tél. : 23 62 24 20 Fax.: 23 62 04 28 Email: secretariat@redange.lu

de Reichlange, concernant la location de l'ancienne maison curiale de Niederpallen, 2, rue de Reichlange, au prix de 446,58.- € par mois pendant la durée d'un an allant du 1 mai 2024 au 30 avril 2025.

Lecture de l'état des restants pour l'année 2023

Décision du conseil communal :

Service	Service ordinaire	extraordinaire
1. d'admettre:		
en reprises provisoires	31.425,00.-	0,00.-
en décharges	2.854,29.-	
T O T A L:	34.279,29.-	0,00.-

2. d'accorder au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent au présent état avec la mention « à poursuivre ».

Approbation de devis

- Approbation du devis du 15 mai 2024, établi par le service technique communal, concernant la mise en conformité des arrêts de bus dans la « Grand-Rue » à Redange, la « rue de Noerdange » à Niederpallen et « Op der Schock » à Redange au montant total de 620.392,50.- € T.T.C. ;
- Approbation du devis du 15 mai 2024, établi par le service technique communal, concernant la réalisation d'une étude relative au réaménagement de la rue « Knaeppchen » à Redange au montant total de 84.766,50.- € T.T.C. ;
- Approbation du devis du 15 mai 2024, établi par le service technique communal, concernant les travaux de rénovation de la mairie au montant total de 515.970,00.- € T.T.C. ;
- Approbation du devis du 15 mai 2024, établi par le service technique communal, concernant les travaux de réaménagement du parking « Even » à Redange/Attert au montant total de 122.850,00.- € T.T.C. ;

- Approbation du devis du 15 mai 2024, établi par le service technique communal, concernant l'aménagement et la mise en conformité de 14 passages piétons dans la commune de Redange au montant total de 503.685,00.- € T.T.C. ;
- Approbation du devis du 15 mai 2024, établi par le service technique communal, concernant la construction d'un nouvel axe d'eaux pluviales dans l'Allée des Tilleuls et la rue de Beckerich à Redange/Attert au montant total de 614.250,00.- € T.T.C. ;
- Approbation du devis du 15 mai 2024, établi par le service technique communal, concernant l'aménagement d'une vitesse 30km/h dans la « Grand-Rue » à Redange/Attert au montant total de 78.009,75.- € T.T.C. ;
- Approbation devis du 8 mai 2024, établi par le service technique communal, concernant les travaux de rénovation du sous-sol du bâtiment de l'école fondamentale à Redange/Attert au montant total de 200.000,00.- € T.T.C. ;
- Approbation du devis du 8 mai 2024, établi par le service technique communal, concernant l'achat de mobilier scolaire pour l'école fondamentale de Redange/Attert au montant total de 107.000,00.- € T.T.C.

Création d'un poste supplémentaire de salarié à tâche manuelle (anc. ouvrier communal) pour les besoins du service technique

Approbation de la création à tâche complète et à durée indéterminée d'un poste supplémentaire de salarié à tâche manuelle dans la carrière E suivant la convention collective des salariés à tâche manuelle de la Commune de Redange/Attert, actuellement en vigueur.

Création de différents postes pour les besoins de la maison relais

Approbation de la création à tâche complète et à durée indéterminée d'un poste supplémentaire de salarié à tâche manuelle dans la carrière E suivant la convention collective des salariés à tâche manuelle de la Commune de Redange/Attert, actuellement en vigueur.

Création d'une taxe relative à l'acquisition de plaquettes commémoratives pour le cimetière forestier

Décision de fixer la taxe pour l'acquisition de plaquettes commémoratives comportant les noms, prénoms, date de naissance et de décès du défunt reposant au cimetière forestier, à 180 €/pièce.

Introduction de tarifs pour l'organisation de la fête nationale

Décision d'arrêter la liste de prix suivante pour l'organisation des festivités lors de la veillée de la fête nationale:

Grillwurscht	2,00 €
Mettwurscht	2,50 €
Kéiswupp	2,50 €
Kotlett	3,50 €
Portioun Fritten	2,50 €
Taboulés-Zalot	2,00 €
Softdrinks	1,00 €
Béier	2,00 €
Glas Wäin	3,00 €
Cola-Wäin	3,00 €
Cocktails	5,00 €
Coupe Crémant	3,50 €
Fläsch Crémant	18,00 €

Allocation de divers subsides extraordinaires

- Allocation d'un subside extraordinaire de 1000,00.- € à l'Association « Entente Jeunesse Atertdaul » ;
- Allocation d'un subside extraordinaire de 4000,00.- € à l'« Union Commerciale et Artisanale » de Redange/Attert.

Confirmation de règlements d'urgence pris par le collège échevinal

- Confirmation du règlement de circulation temporaire du collège échevinal du 2 mai 2024 concernant la mise en place de mesures supplémentaires relatives au règlement temporaire de la circulation routière sur le territoire de la commune de Redange/Attert à l'occasion de travaux de réhabilitation du pont et de la passerelle cyclable à Reichlange ;

- Confirmation du règlement de circulation temporaire du collège échevinal du 16 avril 2024 concernant la circulation routière sur le territoire de la commune de Redange/Attert à l'occasion de l'exécution de travaux d'infrastructure à Redange/Attert.